

FOURNITURES POUR LES TRAVAUX PRATIQUES

Terminale CAP MBC

1^{ère} et TERMINALE BAC PROFESSIONNEL

L'élève dispose du même matériel qu'en seconde :

- La tenue de travail correspondant à chaque section
- Le tee-shirt St Jo
- L'outillage individuel correspondant à la section
- Les équipements de sécurité de protection individuels et collectifs
- Le matériel de dessin technique nécessaire à chaque section
- Les livrets de suivi de stage, carnet d'habilitation électrique et prévention des risques.

Ce matériel est fourni par l'établissement et sera distribué dans les premiers jours de la rentrée. Il est la propriété du lycée. **L'élève devra en prendre le plus grand soin.** En cas de perte ou de détérioration le montant correspondant vous sera facturé sur le dernier prélèvement en juillet, conformément au tarif présenté en début d'année scolaire.

Seule la paire de chaussures de sécurité obligatoire est à la charge des familles.

(si vous avez passé commande par l'intermédiaire du dossier d'inscription, l'essayage se fera à la rentrée)

L'élève a un casier à sa disposition; le professeur responsable distribue les clés des casiers au début de chaque séance. En conséquence, l'élève ne doit en aucun cas emporter la clé, ceci pour éviter les pertes ou les oublis.

Certains projets, pièces fabriquées ou kits de montage peuvent être proposés à l'élève pendant l'année scolaire. La participation financière n'excède jamais le prix de la matière d'œuvre et le professeur responsable en assure directement la gestion en relation avec le secrétariat.

Jérôme HUGOT

Carole DURY

Directeurs Délégués aux Formations
Professionnelles et Technologiques

